



■ 1ERE TRANCHE DU 25/02/19 AU 07/04/19
 ■ 2EME TRANCHE DU 08/04/19 A FIN MAI
 ↔ Double sens
 ➔ Déviation

1ERE TRANCHE DU 25/02 AU 07/04/19

De l'intersection de la rue des Grands Jardins à l'intersection de la Place Verte

- Rue barrée à tous les véhicules sauf secours.
- Interdiction de stationner et de s'arrêter. La Place Verte dont l'accès se fera par la voûte sera en impasse et permettra le stationnement des riverains de la Rue de Clairfayts et de la Ruelle Gravez.

De l'intersection de la Place Verte au Parking des écoles

- Rue barrée à tous les véhicules sauf secours.
- Interdiction de stationner et de s'arrêter sauf dérogations extrêmes.
- le parking en face de l'école primaire permettra le stationnement des riverains de la Rue de Clairfayts, des bus et des usagers.

2EME TRANCHE DU 08/04 A FIN 05/19

De l'intersection de la rue des Grands Jardins à l'intersection de la Place Verte.

- Rue interdite aux véhicules > 3T5
- La circulation et le stationnement des véhicules légers seront autorisés avec dégagement par la Place Verte.

De l'intersection de la Place Verte au Parking des écoles

- Rue barrée à tous les véhicules sauf secours.
- Interdiction de stationner et de s'arrêter sauf dérogations extrêmes.
- le parking en face de l'école primaire permettra le stationnement des riverains de la Rue de Clairfayts, des bus et des usagers.

COMMUN AUX 2 TRANCHES

- Les poubelles passeront le mercredi matin avant 7 h 30.
- Le double sens sera autorisé de l'école maternelle au parking en face de l'école primaire.
- Les parkings de la salle des sports et de la salle de détente seront strictement réservés à leurs usagers.
- Un itinéraire de déviation sera mis en place pendant la période des travaux.